

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME PREMIER

II

1882

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1883

XII^e SÉANCE. — 6 Avril 1882

Présidence de M. ARLOING, Président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

CORRESPONDANCE

1^o M. Tamioti annonce la découverte de plusieurs tombeaux faits de dalles brutes à Montagneux (Ain), et demande des instructions à ce sujet.

2^o Une circulaire du comité pour la souscription Broca annonce que le chiffre des sommes reçues dépasse 22.000 fr.

3^o M. de Mortillet offre la photographie d'un crâne trépané provenant des tumulus de la Haute-Marne, ainsi qu'un travail sur l'albinisme chez les mammifères.

4^o M. Morel envoie un dessin et un article sur des épées en bronze trouvées dans le département de Vaucluse.

OUVRAGES OFFERTS

1^o Un numéro du *Lyon-Républicain* contenant le compte rendu de la conférence de M. de Milloué.

2^o Un numéro de la *Revue lyonnaise* donnant le compte rendu des séances de la Société.

3^o Un mémoire de M. Virchow sur les Védas de Ceylan.

4^o Le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*.

ÉLECTIONS

MM. BARUDEL, FALCOUZ, SIBOUR, VINAY sont nommés membres titulaires de la Société.

CANDIDATURES

MM. DULAC, QUIOC, REGNAULT, COUTAGNE demandent le titre de membres titulaires.

PRÉSENTATION

PHOTOGRAPHIE D'UN CRANE MACROCÉPHALE
TROUVÉ A MARSEILLE

M. Chantre présente une photographie et un mémoire de M. Fallois sur un crâne trouvé à Marseille, portant des traces de déformations remarquables. M. Fallois qui le considère comme le premier de ce genre, découvert en France, le rattache à l'époque romaine.

Un crâne pareil se trouve au Musée Borelli, à Marseille, et M. Chantre ajoute que ce crâne lui a fourni l'objet d'une communication au Congrès de l'Association française à Reims. Ce crâne présente une dépression frontale et postbregmatique et doit, suivant lui, remonter à la période grecque; il se rapproche du reste, beaucoup des crânes macrocéphales de la Crimée et surtout de ceux de Tiflis. On peut aussi le placer à côté de ceux qu'il a signalés dans les tumulus du Jura. M. Chantre fait passer sous les yeux de la Société trois crânes qui offrent la déformation macrocéphalique. Ces déformations se trouvent d'ailleurs partout, dit-il, même en Patagonie; à l'heure actuelle, on les rencontre encore dans notre pays. M. Chantre termine en disant qu'on ne saurait considérer ces déformations comme caractéristiques d'une race quelconque, ni d'une époque.

M. Lacassagne dit que, par leur front très fuyant, leurs arcades sourcilières énormes, etc., les crânes présentés par M. Chantre lui rappellent ceux des races de Canstadt et de Néanderthal. Au lieu donc de considérer cette déformation comme artificielle, il la regarde, au contraire, comme une forme ancestrale reproduite par atavisme.

M. Chantre répond que dans les nécropoles du Caucase il a trouvé des crânes ainsi déformés dans les proportions de 25 à 30 pour 100. Il se croit autorisé à traiter ces déformations d'artificielles; car il a vu lui-même, appliquées sur le vivant, les bandelettes dont on se sert pour les produire. Le même appareil

s'emploie près de Tiflis aussi bien qu'en Mésopotamie et dans le Kurdistan. C'est là, dit-il, un usage qui remonte à la plus haute antiquité.

M. Faure dit qu'indépendamment des déformations artificielles il y a à distinguer des déformations héréditaires. Il rappelle à ce sujet le profil d'une Belge néanderthaloïde observée par M. Roujon, et publié dans le *Crania ethnica*. Cette femme, qui avait été amenée à Paris sur un bateau de charbon, présentait des arcades sourcilières, des pommettes très saillantes, et surtout un front extrêmement fuyant, caractères qu'on ne peut expliquer autrement que par un fait d'atavisme.

**SUITE DE LA DISCUSSION SUR LA PRÉSENTATION
DE M. REBATEL**

M. Cornevin déclare d'abord qu'il lui est impossible d'admettre le moindre rapport entre le développement des mamelles et celui du coccyx, les mamelles dérivant de l'ectoderme et le coccyx du mésoderme.

En second lieu, au sujet de l'apparition de la sécrétion lactée chez un jeune homme affecté d'orchite, il raconte avoir vu le même fait se produire chez les taureaux après la castration. Ces cas ne sont pas rares chez les taureaux de la race de Schwitz, race chez qui, on le sait, la sécrétion lactée est extrêmement active : un taureau, châtié il y a deux ans, lui a fourni jusqu'à deux verres de lait par jour.

Enfin, chez les animaux domestiques, le nombre des mamelles est extrêmement variable. La vache, par exemple, a généralement 4 mamelles ; mais elle en présente 5, 6, 7, chez les races laitières, telles que les races normande, hollandaise et de Schwitz. Ces mamelles donnent toutes du lait lorsqu'on a soin de les soumettre à une gymnastique convenable. D'autre part, il y a, en ce moment-ci, à la ferme de l'École vétérinaire, une vache qui ne possède que deux mamelles.

La brebis offre deux mamelles ; mais par la gymnastique on

DEFORMATIONS ARTHRIQUES

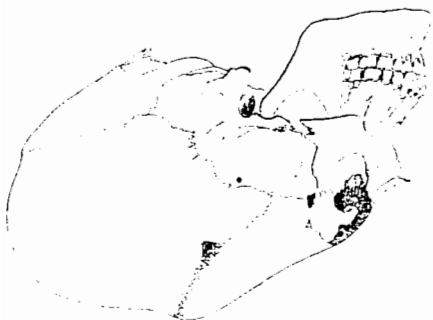
GORHSSIAE



SATHAHO



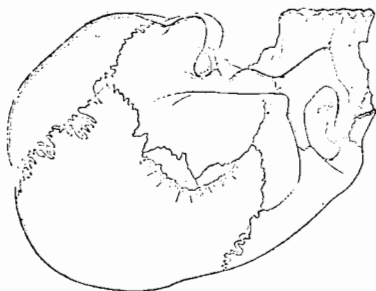
SATHAHO



GORHSSIAE



MARSILLE



MARSILLE



PL. III

PL. III

peut en voir apparaître jusqu'à 2 et même 3 supplémentaires. C'est ainsi qu'à Saint-Genis-Laval il se forme actuellement une race de brebis à 4 mamelles. On en trouve même parfois 5.

Le nombre des mamelles de la truie est encore plus variable; car on peut en compter 10, 12, 13, 16, 17, 18. Sur 20 truies, il est difficile d'en trouver plus de 2 ayant le même nombre de mamelles.

Sur six petits d'une même portée, dans laquelle on trouvait trois femelles, l'une d'elles avait 12 mamelles, l'autre 13 et la dernière 14.

Ces exemples lui paraissent suffisants pour démontrer qu'il ne faut pas attacher une grande importance à la variation du nombre des mamelles.

Mais en revanche, M. Cornevin croit que l'observation d'un déplacement des mamelles serait infiniment plus importante. Chez les animaux domestiques, les mamelles supplémentaires se produisent toujours dans la région inguinale, en avant des normales chez la brebis, en arrière chez la vache.

M. Lacassagne se félicite d'avoir soulevé cette discussion; car M. Cornevin lui apporte des faits extrêmement intéressants. Il est particulièrement enchanté de l'observation du taureau qui secrétait du lait; car il avait jusqu'ici considéré comme douteux le fait du bouc de Lemnos cité par Aristote, ainsi que celui dont parle Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire. Quant au liquide sécrété par le soldat affecté d'orchite, il ne présentait aucun des caractères du lait, ainsi que l'affirmèrent MM. Pinard et de Sinéty, chargés d'en faire l'analyse.

Darwin a émis deux opinions contradictoires sur la question des mamelles supplémentaires. Dans sa thèse inaugurale (Paris, 1876), M. Godfrin, qui analyse tous les cas cités par M. Puech, admet que les mamelles supplémentaires prouvent l'évolution. Il considère la polymastie comme résultant d'un excès de développement au moment de la production de la glande, ou bien encore comme due à la ramification de la glande dans l'aisselle. Ces faits pourraient d'ailleurs s'expliquer, ainsi

que le pense M. Arloing, par la distribution anormale des vaisseaux sanguins de la région mammaire.

M. Farnier a vu des mamelles supplémentaires se développer après être restées à l'état latent durant plusieurs gestations.

M. Lacassagne n'ignore pas que les glandes mammaires et le coccyx ont une origine blastodermique différente : aussi n'a-t-il jamais eu l'intention d'établir un rapport direct entre le développement de mamelles supplémentaires et l'apparition d'un appendice caudal plus ou moins allongé chez l'homme. Il pense seulement que ce sont là deux faits de même ordre qui ne peuvent s'expliquer autrement que par atavisme, c'est-à-dire par un retour vers une forme ancestrale disparue depuis plus ou moins longtemps.

Ainsi, dit-il, vers la quatrième semaine, l'embryon humain offre un cloaque, un coccyx très développé, des mamelles très nombreuses, et même un escarpier central.

On connaît 21 cas, dont 1 propre à M. Lacassagne, dans lesquels un appendice caudal a été observé chez l'homme. La dernière observation est due à Virchow : elle a été analysée dans la *Gazette hebdomadaire* (1881). L'enfant était muni d'une queue de 7 1/2 centimètres de long. Cette queue, qui lui fut enlevée aussitôt après la naissance, avait la forme d'une excroissance charnue, dans laquelle on trouvait de dehors en dedans : la peau, de la graisse, une aponevrose, et enfin un cordon fibreux central.

Bartholins (1661) observa un jeune garçon qui avait une queue munie d'un os à sa partie centrale. Voltaire cite une femme de la foire qui présentait une queue et quatre mamelles. Enfin M. Lacassagne a lui-même exempté du service militaire un conscrit parisien qui avait une excroissance caudale (1877).

M. Lacassagne passe ensuite à la question de l'os central ou os de Vrolik. Il connaît deux observations dans lesquelles il est question de cet os.

M. Faure lui dit qu'on a publié plusieurs autres observations analogues.

M. Lacassagne poursuit en disant que le carpe des animaux se compose généralement de neuf pièces osseuses, dont l'une, connue sous le nom d'os central, fait défaut chez l'homme. Toutefois, M. Vincent a trouvé cet os entre le trapèze et le trapézoïde d'un homme, et, de son côté, M. S... a vu cet os aller rejoindre le deuxième métacarpien, en séparant le trapèze du trapézoïde.

Les anthropoïdes, qui, comme l'homme, sont doués de mamelles pectorales et dépourvues de queue, se divisent, au point de vue de l'os central, en deux groupes : l'orang et le gibbon qui sont porteurs d'un os central, le gorille et le chimpanzé qui en sont privés comme l'homme.

Mais il est probable que cet os qui apparaît durant la vie embryonnaire de l'homme, se manifeste aussi chez l'embryon du gorille et du chimpanzé. C'est là du moins un fait qu'il serait très intéressant de vérifier.

M. Cornevin dit que la région coccygienne est extrêmement variable chez les animaux domestiques. Il n'est pas rare de trouver des chiens chez lesquels la région caudale est réduite à une ou deux vertèbres seulement. La queue est généralement rudimentaire chez les races laitières.

COMMUNICATION

DÉCOUVERTE D'UNE ÉPÉE EN BRONZE A ORANGE, VAUCLUSE

PAR M. MOREL

On vient de découvrir sur un des coteaux qui environnent la ville d'Orange (Vaucluse) une magnifique épée en bronze de près de 80 centimètres de longueur.

Elle se trouvait sous un monticule de pierres, à côté de quelques ossements humains à peine reconnaissables.

L'âme de la poignée est aussi en bronze, de forme sinieuse terminée par un carré. Elle était ornée de quatre rivets dont trois encore en place ont servi à y fixer une matière qui